

ASSEMBLÉE NATIONALE9 septembre 2020

PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE - (N° 3234)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC267

présenté par

Mme Charvier, Mme Pouzyreff, Mme Calvez, Mme Bergé, M. Bois, M. Bouyx, Mme Brugnera,
Mme Cazarian, Mme Charrière, M. Claireaux, Mme Colboc, M. Cormier-Bouligeon,
Mme Jacqueline Dubois, M. Freschi, M. Gérard, Mme Granjus, M. Henriet, M. Kerlogot,
Mme Lang, M. Le Bohec, Mme Mörch, Mme Muschotti, Mme Piron, Mme Provendier,
Mme Racon-Bouzon, Mme Rilhac, Mme Rixain, M. Cédric Roussel, M. Sorre, M. Studer,
M. Testé, M. Vignal et les membres du groupe La République en Marche

ARTICLE PREMIER**RAPPORT ANNEXÉ**

Après l'alinéa 214, insérer l'alinéa suivant :

« Des chaires supplémentaires dédiées à la médiation scientifique seront créées au sein de l'Institut Universitaire de France afin de participer à l'amélioration du dialogue entre la recherche scientifique et technologique et l'ensemble de la société. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à encourager le dialogue entre la science et la société par la création de nouvelles chaires de l'Institut Universitaire de France.